



36 millions de demis de bière artisanale détruits !

**Malgré la réouverture des terrasses, nos bières se périment.
Le SNBi demande une nouvelle aide sectorielle.**

Communiqué, le 21 mai 2021

Avec la fermeture des cafés-hôtels-restaurants et l'interdiction des événements, les brasseurs indépendants n'ont pas pu écouler leurs stocks de bières au cours des derniers mois.

Certains ont essayé de trouver de nouveaux débouchés mais cela n'a pas suffi à compléter le manque de consommation. Il s'avère que de nombreux brasseurs se retrouvent avec des stocks de bières dont les dates limites arrivent à échéance et beaucoup ont déjà jeté des fûts et des bouteilles.

Si les bières industrielles pasteurisées tiennent parfaitement dans le temps, les bières des artisans et notamment les bières houblonnées à froid, perdent leur qualité organoleptique et ne peuvent plus être commercialisées. C'est la raison pour laquelle les pertes chez les brasseurs indépendants sont relativement importantes.

En effet, après son sondage mené par le SNBi auprès de l'ensemble des brasseurs indépendants, les chiffres sont édifiants :

- **près d'1 brasseur indépendant sur 2 a déjà jeté de la bière !**
- **90% en fûts** et 10% en bouteilles
- **Plus d'1 brasseur sur 2 indiquent qu'ils vont devoir jeter de la bière dans les jours à venir**

Le SNBi estime qu'en 2020, suite à la première vague de la pandémie, les brasseurs indépendants avaient déjà détruit de la bière qui avait été en partie compensée par une aide sectorielle de 4,5M€ que nous avons demandée.

En 2021, c'est l'équivalent de 36 millions de demis de bière artisanale qui vont être détruits (90 000 HL) !

Le gouvernement a, jusqu'à présent, apporté un soutien précieux aux brasseurs indépendants et artisans et le Syndicat National des Brasseurs Indépendants s'en félicite.

Pour prendre en compte ces destructions et essayer de minimiser les pertes des brasseurs indépendants, le SNBi demande un nouveau soutien au Ministre de l'Agriculture, **et une prise en charge des volumes de bière réellement détruits à hauteur de 50€/hl.**

Nous comptons à nouveau sur le gouvernement pour sortir nos brasseries indépendantes de cette période difficile.

Jean François DROUIN
Président du SNBi

jf.drouin@brasseurs-independants.fr – tél : 06.80.68.27.12

Le Syndicat National de Brasseurs Indépendants a pour mission de fédérer, représenter, aider et défendre l'ensemble des brasseries artisanales et indépendantes françaises. Le SNBi est la seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes. Créé en juin 2016, il compte, à ce jour, plus de 650 adhérents.